



ERNEUVILLE
 Province de Luxembourg
 Commune de TENNEVILLE 1^{ère} division Tenneville et 3^{ème} division Erneuville

PLAN D'AMÉNAGEMENT FONCIER – D.286/1 (Dépôt)
 DOMAINE PUBLIC
 Echelle : 1/5.000

Dressé par le **Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement**
 Département du Développement, de la Ruralité, des Cours d'eau et du Bien-être animal
 DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT FONCIER RURAL
 Service extérieur de LIBRAMONT

Vu pour accord, en date du 6 octobre 2022

Approuvé par le Comité, en séance du 17 octobre 2022
 Pour le Comité,
 Le Secrétaire, *A. PICAULT*
 Le Président, *V. GODEAUX*

Comité d'Aménagement Foncier ERNEUVILLE
 Secrétariat :
 Rue des Genêts, 2 – B-6800 LIBRAMONT – Tel : 061/22 10 10
 Mél : info.cb@foreneuville.dgo3@spw.wallonie.be

- Légende :**
- Limite de lot
 - Numéro de lot
 - Cens
 - AF n°42 T/B
 - Chemin à créer
 - Chemin à modifier
 - Chemin à supprimer
 - Chemin repris dans les Arrêtés Ministériels précédents
 - Sentier supprimé administrativement
 - Source d'écoulement d'eau
 - Ruisseau de Wembay
 - Nom d'écoulement d'eau
 - Ecoulement de 3^{ème} catégorie modifiée
 - Ecoulement d'eau repris dans les Arrêtés Ministériels précédents
 - Servitude

Berguème